

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION AVRIL 2024**

FRANÇAIS

Dictée

Série générale

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

10 points

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

DICTÉE (20 minutes, 10 points)

Consignes pour la dictée à l'attention du surveillant-lecteur :

On fera faire la dictée **les vingt dernières minutes** de cette première partie.

MERCI DE VEILLER À CE QUE LES ÉLÈVES DYS NE CROISENT PAS LES AUTRES PENDANT CETTE ÉPREUVE.

Écrire au tableau :

- Charlotte Delbo, Auschwitz et après, 1970.

Lors de la dictée on procédera successivement :

- 1) à la lecture préalable, lente et bien articulée du texte sans la ponctuation ;
- 2) à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons. À la fin de cette lecture, indiquez aux élèves d'écrire le titre ;
- 3) à la relecture sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats ; ils en seront avertis avant la première lecture.

On frappe les trois coups. Le rideau se lève. C'est magnifique parce que quelques répliques de Molière, ressurgies intactes de notre mémoire, revivent inaltérées, chargées de leur pouvoir magique et inexplicable. C'est magnifique parce que chacune, avec humilité, joue la pièce sans songer à se mettre en valeur dans son rôle. Miracle des comédiens sans vanité. Miracle du public qui retrouve soudain l'enfance et la pureté, qui ressuscite à l'imaginaire. C'était magnifique parce que, pendant deux heures, sans que les cheminées aient cessé de fumer leur fumée de chair humaine, pendant deux heures nous y avons cru.